PHARMACIE Jules Verne

ANSM - Mis à jour le : 03/04/2024

Dénomination du médicament

ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet

Alginate de sodium / Bicarbonate de sodium

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ?
3. Comment prendre ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Autres médicaments pour l'ulcère peptique et le reflux gastro-œsophagien, code ATC : A02BX.

Ce médicament est indiqué dans le traitement du reflux gastro-œsophagien qui se traduit par des brûlures d'estomac (pyrosis), des remontées ou renvois acides et des aigreurs d'estomac.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ?

Ne prenez jamais ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet :

- si vous êtes allergique à l'alginate de sodium, au bicarbonate de sodium ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin, pharmacien, ou votre infirmier/ère avant de prendre ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR.

Ce médicament contient du calcium. Chaque sachet contient 160 mg de carbonate de calcium. Des précautions doivent être prises chez les patients souffrant ou ayant souffert d'une pathologie rénale grave.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Par précaution, il convient d'espacer les prises de 2 heures entre ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR et un autre médicament.

ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Ce médicament peut être utilisé pendant la grossesse et l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Ce médicament n'a aucun effet ou qu'un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet contient du parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219), du parahydroxybenzoate de propyle sodique (E217) et du sodium.

Ce médicament contient des parahydroxybenzoates et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées).

Ce médicament contient 139 mg de sodium (composant principal du sel de cuisine) par sachet, ce qui équivaut à 7 % de l'apport alimentaire quotidien maximal de sodium recommandé pour un adulte.

Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien si vous avez besoin de plus de 2 sachets quotidiennement pendant une période prolongée, surtout si vous devez suivre un régime à faible teneur en sel (sodium).

3. COMMENT PRENDRE ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou votre pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou votre pharmacien en cas de doute.

Posologie

1 sachet 3 fois par jour après les 3 principaux repas et éventuellement le soir au coucher.
Cette posologie peut être doublée en cas de reflux ou d'inflammation œsophagienne sévères.

Mode et voie d'administration

Ce médicament doit être pris par voie orale. Bien malaxer le sachet avant ouverture.

Fréquence et moment auxquels le médicament doit être administré

Ce médicament doit être pris après les repas.

Si vous avez pris plus de ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet que vous n'auriez dû :
Vous pouvez vous sentir ballonné. Il est peu probable que cela ait des conséquences néfastes pour votre santé, cependant si les symptômes persistent, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet :
Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet :
Sans objet.
Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Très rare (moins d'un cas pour 10 000 patients) : une réaction allergique aux composants peut se produire. Les symptômes peuvent se manifester par une éruption cutanée, des démangeaisons, une difficulté respiratoire, des sensations vertigineuses ou un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou de la gorge.

Si l'un de ces symptômes ou d'autres effets indésirables apparaissent, arrêtez immédiatement le traitement et consultez votre médecin.

Déclaration des effets secondaires
Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le

système national de déclaration : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : https://signalement.social-sante.gouv.fr/.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte et/ou le sachet. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet

- Les substances actives sont :

Alginate de sodium..... 500,00 mg
Bicarbonate de sodium..... 267,00 mg

Pour un sachet de 10 ml.

- Les autres composants sont :

Carbonate de calcium, carbomère (974P), saccharine sodique, parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219), parahydroxybenzoate de propyle sodique (E217), huile essentielle de menthe poivrée, hydroxyde de sodium, eau purifiée.

Qu'est-ce que ALGINATE DE SODIUM / BICARBONATE DE SODIUM BGR 500 mg / 267 mg pour 10 ml, suspension buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme d'une suspension buvable blanchâtre, visqueuse, en sachet.

Boîte de 10, 12, 16, 18, 20, 24 ou 30 sachets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BIOGARAN
15, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
92700 COLOMBES

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

BIOGARAN
15, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
92700 COLOMBES

Fabricant

UNITHER LIQUID MANUFACTURING
1-3 ALLEE DE LA NESTE
Z.I. D'EN SIGAL
31770 COLOMIERS

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

CONSEIL D'ÉDUCATION SANITAIRE : MAUX D'ESTOMAC

ANTIACIDE SEUL

Ce médicament a pour but de soulager vos maux d'estomac.

Les brûlures, aigreurs d'estomac, les remontées acides peuvent être dues à des modifications alimentaires (mets acides ou épicés, boissons alcoolisées...) ou à la prise de certains médicaments (aspirine, anti-inflammatoires...). N'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à votre pharmacien.

Afin de limiter l'apparition des symptômes, respectez autant que possible, les règles d'hygiène suivantes :

- évitez le tabac et limitez la consommation d'alcool ;
- évitez les repas abondants et riches en graisses ;
- mangez lentement ;
- évitez certains aliments tels que chocolat, épices, piments, jus d'agrumes, boissons gazeuses ;
- variez votre alimentation ;
- normalisez votre poids ;
- évitez la pratique d'un effort important juste après le repas.